

Echographie mammaire

Comment se préparer ?

L'examen est prescrit par un médecin et réalisé dans un cabinet de radiologie ou en établissement de soins (hôpitaux ou cliniques).

Pensez à vous munir de l'ordonnance de prescription d'examen, de vos cartes de Sécurité sociale et de mutuelle.

Il n'y a pas de préparation spécifique de cet examen qui est sans injection et sans danger.

Quelles indications ?

L'échographie mammaire est le plus souvent réalisée en complément de la mammographie.

Chez les femmes les plus jeunes, cet examen peut même être réalisé avant la mammographie en raison de la densité plus importante des seins à cet âge.

L'échographie mammaire permet de préciser la nature d'une anomalie mise en évidence par la mammographie, orientant ainsi le diagnostic vers la bénignité ou la malignité. Elle contribue à analyser une masse palpable dont la nature est restée indéterminée après la mammographie.

L'échographie permet, en outre, de guider avec précision les gestes de ponctions ou de biopsies qui sont pratiquées pour déterminer la structure exacte d'une anomalie détectée à la mammographie.

Enfin, elle participe à la surveillance des seins opérés ou traités par chimio- ou radiothérapie en raison d'un cancer.

Quelles complications ?

Aucune complication n'est liée à la pratique de l'échographie, aucune irradiation n'étant délivrée.

Aucun risque d'accident allergique car il n'est pas réalisé d'injection pour cet examen.